

SERVICE DU PERSONNEL
DÉPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

CONDITION D'ADMISSION
Examen de recrutement d'ouvrier

En séance du 8 mars 2022, le Collège des Bourgmestre et Echevins a marqué son accord en vue de l'organisation prochaine d'un examen de recrutement au grade d'ouvrier (Niveau D) pour les fonctions suivantes : chauffeur permis C, électricien, fossoyeur, jardinier, paveur-dalleur et plombier.

Conditions :

-
- Etre titulaire d'un certificat de l'enseignement secondaire du deuxième degré en rapport avec la fonction ou une attestation établissant que le candidat possède, pour l'emploi à conférer, une expérience et une pratique professionnelle de cinq ans, attestation délivrée par l'employeur chez lequel celles-ci ont été acquises ;
- *Pour la fonction de chauffeur : être en possession du permis C, du CAP ainsi que de la sélection médicale ;*
- Etre âgé de 18 ans au moins (à la date de clôture des inscriptions à l'examen) ;
- Etre de conduite et de civisme irréprochables ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Etre en règle à l'égard des lois sur la milice ;
- Avoir l'aptitude physique nécessaire à l'exercice de ses fonctions ;
- Ne pas avoir été licencié précédemment par l'Administration communale d'Uccle, hormis en cas de suppression d'emploi ;
- Ne pas avoir été démis de ses fonctions à l'Administration communale d'Uccle suite à une procédure disciplinaire.

Programme d'examen :

Matières	Minima des points requis *
<p><u>Epreuve écrite</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Compte-rendu d'un chantier ou d'un incident - Arithmétique, raisonnement numérique et/ou logique - Connaissance des matériaux, des outils et des machines à utiliser dans le cadre de la fonction. 	50/100
<p><u>Epreuve orale</u></p> <p>Epreuve destinée à montrer le degré de connaissance du métier à exercer.</p> <p>Entretien sur des questions d'ordre général et professionnel</p>	50/100
<p>Total :</p>	120/200

Les agents qui souhaitent participer à cet examen doivent compléter le formulaire disponible sur le site intranet de la commune ou sur simple demande au service du personnel, et l'envoyer au Collège des Bourgmestre et Echevins d'Uccle, 29 place Jean Vander Elst, au plus tard le **14 avril 2022** (le cachet de la poste faisant foi) ou le déposer au secrétariat central.

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter Mme Julie Nuelandt au 02/605.19.11 ou par mail à l'adresse suivante : jnuelandt@huccl.e.brussels.

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal, f.f.,

Patrick DE NUTTE.

Le Collège,

Boris DILLIES,
Bourgmestre.
NEDERLANDSE TEKST OP KEERZIJD



SERVICE DU PERSONNEL

Bulletin d'inscription à des épreuves d'admission

Le / la soussigné(e) sollicite son inscription aux épreuves d'admission à l'emploi d'ouvrier à la fonction suivante :

Chauffeur permis C Electricien Fossoyeur Jardinier Paveur-dalleur Plombier

Nom :

Prénom :

Sexe : M F

Adresse :

N°

Boîte

Code postal et Commune:

Adresse mail :

N° de téléphone :

N° de GSM :

N° de registre national :

Lieu et date de naissance (+ pays si à l'étranger) :

Nationalité :

Etat civil : Célibataire Marié(e) Veuf(ve) Divorcé(e)
 Séparé(e) Cohabitant(e) Cohabitant(e) légal

Etudes réussies + titre de diplôme :

Régime linguistique dans lequel a été obtenu le titre d'études requis ou, à défaut, dans lequel l'enseignement a été suivi : Français Néerlandais Autre :

Renseignements complémentaires :

Vous souffrez d'un handicap ?

Vous pouvez demander un aménagement raisonnable de la procédure de sélection. Décrivez votre handicap et indiquez les aménagements susceptibles de vous aider.

Vous nous adressez au moment où vous postulez - au plus tard à la date limite d'inscription - une attestation adéquate (AVIQ, Le Phare, VDAB, SPF sécurité sociale) sur laquelle sont mentionnés vos nom et prénom et votre handicap.

A joindre obligatoirement à la présente :

- **Une copie du titre d'étude requis ou attestation prouvant cinq années d'ancienneté utile à la fonction.**
- **Copie du Permis de conduire pour la fonction de chauffeur permis C**

Le (la) soussigné(e) reconnaît avoir pris connaissance des conditions d'admission et du programme de l'examen.

Fait à _____, le _____.

Signature :

▪

A envoyer au Collège des Bourgmestres et Echevins d'Uccle, rue de Stalle 77 à 1180 Uccle, au plus tard le 14 avril 2022 (le cachet de la poste faisant foi) ou le déposer au secrétariat central.